

Date du dépôt : 29 octobre

Lieu de dépôt :
Secrétariat de filière

Modification(s) du Programme Annuel Étudiant (PAE)

A l'attention des étudiants : Ce formulaire est à compléter par l'étudiant et à remettre au secrétariat de la filière **le plus tôt possible** et au plus tard avant le 29 octobre de l'année en cours. Une seule demande de modification par an sera acceptée. Les modifications de PAE sont accordées pour des raisons de conflits horaires ou pour des raisons académiques motivées. Un PAE doit faire minimum 60 crédits sauf et fin de cycle ou allègement. Un PAE de plus de 60 crédits peut avoir un impact négatif sur votre finançaibilité future, dans l'éventualité où l'entièreté des crédits inscrits au PAE n'est pas acquise.

Nom	:	Prénom	:
Matricule	:	Téléphone	:
Intitulé programme d'étude :			

Unité(s) d'Enseignement souhaitant être reportées à une année académique ultérieure

Mnémonique	Intitulé	Bloc	CRÉDITS

Unité(s) d'Enseignement souhaitant être ajoutées et donc inscrites au Programme Annuel de l'année académique en cours

Mnémonique	Intitulé	Bloc	CRÉDITS

Nombre total de crédits inscrits au PAE pour l'année académique en cours (60 min. / 75 max.)	
---	--

Date :

Signature de l'étudiant(e) :

Pour validation du nouveau PAE :

Sceau de la Faculté

Président(e) de la filière,